

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 6

Artikel: Pour la première fois : la vraie volonté du peuple

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes suisses

LE MOUVEMENT FÉMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDÉ EN 1912 PAR ÉMILIE GOURD

POUR SAUVER L'ENVIRONNEMENT SAUVONS D'ABORD L'AGRICULTURE

Le problème de l'environnement est à l'ordre du jour. Non seulement parce que la votation de juin aura sensibilisé chacun aux risques que nous fait courir la détérioration graduelle des éléments vitaux, mais aussi parce que des voix autorisées appellent l'humanité à une raison qu'elle semble manifestement avoir perdue. Il suffit de se référer aux propos d'un Jacques Piccard qui prédit à notre planète une proche asphyxie si la pollution des océans n'est pas enrênée. Ce que nous cherchons aujourd'hui dans un ultime effort à sauvegarder des nuisances s'est détérioré dans des proportions catastrophiques sous la double influence d'une imprévisible poussée démographique et du développement technique.

Grâce à son pouvoir d'autorégénération, la nature a pu pendant des siècles établir un équilibre naturel. Mais aujourd'hui, cet équilibre semble à tout jamais rompu. Et sur ce chemin du non-retour, l'impossible doit être entrepris aussi bien par le secteur industriel que par les gouvernements pour sauvegarder à l'intention des générations futures un patrimoine dont le ciel ne nous octroie qu'une momentanée jouissance. Alors que nous nous conduisons comme si ce monde était à nous seuls...

ÉDUCER DÈS L'ENFANCE

Nous avons la profonde conviction qu'il ne suffira pas de légiférer pour que le comportement de l'humanité à l'égard de son environnement s'en trouve modifié. Il y aura toute une formation, doublée d'une information à donner à la jeune génération. Déjà en France, on ouvre des « classes vertes de nature » où les jeunes, très réceptifs à ces problèmes, apprendront à respecter l'environnement et à en découvrir ses valeurs vitales.

Une nouvelle profession, en France également, offre à de jeunes techniciens spécialisés en « protection de la nature » une activité en rapport direct avec les problèmes de l'environnement. Un enseignement d'écologie théorique et d'écologie appliquée leur est donné. L'étude approfondie des nuisances et de leurs répercussions fâcheuses les amène à chercher des remèdes à la sauvegarde du milieu.

Dans leur fonction future de « conseiller agricole spécialisé », ils seront aptes à appliquer sur le terrain les consignes de la lutte intégrée et seront les précieux collaborateurs des administrateurs des parcs nationaux ou régionaux.

LE PAYSAN ET L'ENVIRONNEMENT

On ne peut dissocier les problèmes de l'environnement de ceux de l'agriculture. Le paysan sait que le succès de son travail dépend de la parfaite santé des éléments qui l'entourent. Et qui, mieux que lui, peut contribuer à la protection de l'environnement puisque son activité met en jeu les éléments qui le constituent : le sol, l'eau, l'atmosphère et les organismes animaux et végétaux.

Dans une communication présentée au colloque du CENCA à Paris, en mai dernier, M. Rochaix, directeur de la section fédérale de recherches agronomiques de Lausanne, disait : « Les terres cultivées sont des pourvoyeuses d'oxygène et des consommatrices d'anhydride carbonique, dans

une mesure comparable à l'activité de la forêt. Ainsi, la ceinture verte agricole et forestière modère les effets redoutables de la civilisation urbaine et industrielle, grosse consommatrice d'oxygène. L'agriculture moderne devrait être le moyen de conservation du sol car elle fonctionne comme une usine capable de produire tout en absorbant la totalité de ses déchets organiques qu'elle transforme en humus avec une dépense d'énergie minime ».

Cet oxygène, dont l'agriculture est dispensatrice avec ses cultures, ses vergers, ses zones sylvestres, est consommé à un rythme tel — ne nous dit-on pas qu'une automobile en utilise pour un parcours de 1000 kilomètres plus qu'un homme en une année — que tout urbaniste devrait apporter une protection sacro-sainte aux îlots de verdure de nos villes.

Quinze kilomètres carrés de terre cultivable disparaissent annuellement de notre patrimoine helvétique pour devenir des terrains à bâtir. Nous diminuons ainsi cette autodéfense naturelle et accentuons de jour en jour le déséquilibre de l'environnement.

L'AGRICULTURE ET LES NUISANCES

Dans la longue liste des agents déprédateurs, on a eu garde d'oublier la part que prenait l'agriculture dans la pollution de l'environnement. Et de rappeler les traitements anti-parasitaires, les engrais chimiques, etc. Or, il nous paraît utile de rappeler que ceux-ci ont été imposés à l'agriculture par la dégénérescence de certains phénomènes naturels et par l'obligation de produire toujours davantage : il y a deux siècles, l'agriculteur nourrissait les membres de sa famille. En 1900, c'était le ravitaillement de 4 à 8 de ses concitoyens qu'il assurait. Actuellement, il en nourrit dix.

Vouloir renoncer aujourd'hui à l'utilisation d'engrais ou de traitements anti-parasitaires condamnerait l'humanité à une disette encore plus proche et tout aussi certaine que l'asphyxie qu'on nous promet.

La recherche agronomique, préoccupée elle aussi du phénomène des nuisances, s'est fixée de nouveaux objectifs. Elle expérimente des méthodes de lutte fondées sur l'observation de seuils critiques d'attaque et recherche des produits spécifiques menageant la faune utile. On recherche aussi, par des sélections, des variétés de plantes plus résistantes aux maladies fongiques. Enfin, des spécialistes étudient un moyen de venir à bout des attaques parasitaires

par une technique nouvelle (stérilisation des insectes mâles).

LE PRIX DE LA SURVIE

Nous savons que le programme prévu par la Confédération pour sauvegarder l'environnement coûtera à peu près l'équivalent de notre budget militaire. La note d'une trop longue inconscience sera donc lourde.

Mais il est profondément navrant que, parallèlement à ces zones dont on tentera d'épurer les eaux et l'air et que l'on cherchera à préserver de toutes sortes de nuisances, il y aura dans notre pays toujours plus de régions laissées à elles-mêmes, abandonnées aux fantaisies de la nature parce que l'absence d'une politique agricole décente obligera des familles montagnardes à chercher dans des régions moins ingrates à gagner leur pain. L'expérience de certaines régions de Haute-Savoie devrait pourtant faire réfléchir. L'abandon de villages haut-perchés ou la reconversion de la population vers le secteur hôtelier a pour conséquences des espaces non pâturés, des foins qui fanent sur pied, spectacles aussi peu attrayants que possible pour l'hôte de passage.

Les tragiques avalanches qui ont endeuillé nos derniers hivers sont une des conséquences de ces herbages pourris qui ne constituent plus la masse de fond indispensable à retenir la neige.

Certaines communes montagnardes qui ont dû engager des cantonniers pour assurer le maintien d'un certain ordre indispensable à des régions touristiques s'aperçoivent que ces travaux coûtent à la communauté plus cher qu'une aide directe aux familles paysannes qui par leur travail quotidien entretiennent cet environnement.

Alors que la Suisse va utiliser des millions aux fins que l'on connaît, on en est encore à marchander à l'agriculture le prix d'un travail en relation directe avec cet environnement que l'on cherche à sauver.

Dans le rapport d'activité de la société fribourgeoise d'économie alpine, on peut lire : « On ne sauvera pas des zones naturelles sans protection de leur agriculture. Lorsqu'on voit avec quelle rapidité le niveau de vie des populations montagnardes se détériore, la question peut se poser de savoir si les défenseurs de la montagne ne sont pas entrain de mener un combat d'arrière-garde ».

A quoi bon sensibiliser l'opinion publique au problème de l'environnement si, dans le même temps, on néglige les intérêts de celui qui est le plus proche artisan de sa sauvegarde ?

Yv. Bastardot.

une personne
toujours bien conseillée :



1872

La cliente
de la
**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**

Devant les événements de ces dernières semaines Prise de position de milieux féminins genevois

Les groupements soussignés, représentant des femmes de tous les milieux, estiment devoir faire entendre leur point de vue.

Avec inquiétude, elles constatent une progression constante des excès commis par une minorité de contestataires, qu'il s'agisse de drogue, de manifestations violentes, d'insultes à nos autorités, de dégradations de locaux occupés de force ou de spectacles qui sont une atteinte à la dignité humaine.

Cette vague de désordre et de pornographie déshonore notre cité et n'a rien à voir avec la liberté d'expression, laquelle n'a jamais été contestée, mais ne justifie pas tous les abus.

Ces femmes approuvent les mesures prises par nos autorités et leur demandent d'agir avec fermeté contre ces groupes perturbateurs qu'il ne faut pas identifier avec l'ensemble de notre jeunesse.

Groupes féminins radical,
Groupes féminins libéral,
Groupes féminins chrétien-social.

Une suffragette s'exprime...

Ces vers ont été dits par une « suffragette » style 1910, à Berne, le 23 mai, lors du dîner de l'ex-Association suisse pour le suffrage féminin ! Nombreuses furent les participantes qui crurent reconnaître en cette pionnière des années héroïques la présidente, aussi dynamique que pleine d'humour, d'une section cantonale romande... Ces vers ont remporté un tel succès que « Femmes Suisses » ne pouvait manquer de les immortaliser !

BALLADE DES CANTONS SUISSES, par Mrs Pamela Vote

Savez-vous que dans le canton de VAUD,
Les paysans, tout en faisant, dans les champs, des travaux,
Les montagnards surveillant leurs vœux,
Les vigneronniers rempissant de raisin leurs cuveaux,
Les citadins goûtant le vin nouveau,
Reconnaissent les premiers, que les femmes ont des cervaux
Et ne sont pas toutes des coquettes, comme chez Marivaux.

Quant aux femmes de NEUCHÂTEL

Elles dansent la tarentelle
Depuis que les maîtres d'hôtel,
Les citoyens qui portent bretelle
Et tous les autres simples mortels
Les ont, en 1959, délivrés de leur tutelle.

(Suite page 5)

Pour la
première fois
LA VRAIE
VOLONTÉ
DU
PEUPLE



Un double « oui », du peuple et de tous les cantons, a approuvé, le 6 juin, deux projets constitutionnels sur la protection de l'environnement et le nouveau régime financier. Pour la première fois dans l'histoire de la Suisse, ce vote reflète vraiment la volonté du peuple et non plus seulement celle des hommes. La participation des femmes a été, semble-t-il, à peu de choses près, identique à celle des hommes (37 % en moyenne)

SOMMAIRE

- Page 2 : Ces cochons de payants
- Page 3 : Projet de loi pour les Genevoises épousant un confédéré
- Page 4 : Naissance de l'Association pour les droits de la femme
- Page 5 : Eve au rendez-vous - Prise de position de milieux féminins genevois
- Page 6 : La réparatrice de machine à écrire